

DEPARTEMENT du LOT

Mairie de LANZAC

Compte-rendu du conseil du 21 janvier 2021

Secrétaire de séance : M. Maes

Date de convocation : 15 janvier 2021

Présents : Mmes FRAYSSE, LE ROY, NICKERT, POIGNET, GUITOU.
Mrs FOUCHE, DELVERT, GARRIGOU, MORIZE, BERNARD, BLADIER, LE GOFF,
DIAS, MAES, LANDMAN.

Ordre du jour :

- **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 3 décembre 2020.**
- **Election du secrétaire de séance.**
- **Loyer Alouette et reprise du matériel.**
- **Consultation relative à la proposition d'évolution du périmètre du site Natura 2000 de la Dordogne Quercynoise.**
- **Renouvellement des postes pour le camping.**
- **Tarifs campings 2021 et date d'ouverture et de fermeture.**
- **Questions diverses**

Election du secrétaire de séance.

M. Baptiste MAES est élu en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité des présents.

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 3 décembre 2020.

Le compte-rendu du 3 décembre 2020 est approuvé à l'unanimité et signé par les membres présents.

Monsieur Le Maire propose d'avancer sur le projet d'aménagement du cœur de village en collaboration avec le **SDAIL** (Syndicat départemental d'aménagement et d'ingénierie du Lot) et propose d'ajouter ce point à l'ordre du jour.

Loyer Alouette et reprise du matériel.

Monsieur le Maire a rencontré Mme BONDU qui annonce le dépôt de bilan de la société existante. Elle propose à la mairie de vendre une partie du matériel (cf. liste transmise), à faire avant le dépôt de bilan. La liste du matériel retenu comporterait : les chaises, la friteuse électrique, un meuble bas inox et 8 bacs inox avec couvercle pour le four ; le montant convenu pour ce matériel est de 2500 €.

Mme Bondu confirme l'arrêt de l'activité de restauration ; pour le moment elle souhaite rester dans le secteur et cherche un logement et du travail.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'exonérer Mme BONDU du loyer du mois de janvier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité, le rachat du matériel et l'exonération de loyer de janvier.

D'autre part, la recherche d'un nouveau gérant est validée par le conseil municipal, elle va être lancée en collaboration avec Guillaume Durand de Cauvaldor Expansion et la mise en ligne d'annonces auprès de la Chambre des Métiers et de SOS VILLAGE et l'annonceur LE BON COIN.

Consultation relative à la proposition d'évolution du périmètre du site Natura 2000 de la Dordogne Quercynoise

Monsieur le Maire fait part à son Conseil Municipal d'une nouvelle sollicitation de la part de la Préfecture dans le cadre de la consultation relative à la proposition d'évolution du périmètre du site Natura 2000 « Vallée de la Dordogne quercynoise ». (cf précédent mandat). Mr le Maire rappelle que ce dossier a été présenté en conseil municipal en décembre 2019 et avait donné un avis défavorable. Il est à noter que cette consultation avait eu un faible taux de réponses majoritairement négatives et n'avait pas permis de donner une suite favorable à la régularisation officielle du périmètre du site.

Il informe que cette nouvelle consultation est faite suite à la rencontre du Président du Copil NATURA 2000 (Mr AYROLLES, VP CAUVALDOR en charge de la GEMAPI) et du président de CAUVALDOR qui lui ont émis la demande d'une nouvelle consultation.

Mr le Maire rappelle que les fonds européens du FEADER participent grandement au financement des animations et des aménagements réalisés sur le site.

. La question met en exergue beaucoup d'interrogations et de manifestations contradictoires car de nombreux échecs sont recensés sur ce type de projets. Les avis divergent au sein du conseil.

Monsieur Le Maire propose de voter, les résultats sont :

- abstentions : 8
- pour : 4
- contre : 3

Après en avoir longuement délibéré, le Conseil Municipal, approuve par 4 voix contre 3 la consultation relative à la proposition d'évolution du périmètre du site Natura 2000 Vallée de la Dordogne Quercynoise.

Renouvellement des postes de gérant pour le camping.

Monsieur le Maire a contacté Alexia et Stijn, ils lui ont renouvelé leur volonté de reprendre la gérance du camping pour la saison 2021. Ils confirment leur candidature.

Compte tenu de l'évolution de la fréquentation du camping de LANZAC constatée sur les 3 dernières années, ces derniers nous ont sollicité pour faire évoluer leur contrat de travail à 2 « temps pleins ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve la modification des contrats de travail pour passer les 2 contrats à temps plein au mieux sur les mois de juillet et août.

Tarifs campings 2021 et date d'ouverture et de fermeture.

Monsieur le Maire propose de faire le point sur les tarifs du camping, comme cela a été suggéré par Alexia et Stijn (tarif unique sur la saison sans modulation sur la haute période du 15/07 au 20/08). Une comparaison est faite avec les campings communaux voisins de même catégorie.

Proposition d'ouverture au 1^{er} juin 2021 pour une fermeture le 1^{er} weekend de septembre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve :

- * la proposition des dates d'ouverture et de fermeture,
- * décide de ne pas modifier les tarifs pour la saison 2021.

Demande d'intervention du SDAIL pour travailler sur le projet d'aménagement de la traversée du bourg et de la place de l'église.

Mr le Maire donne la parole à Mr Alain DELVERT qui nous fait état d'une rencontre avec Mr le Maire, Mr JP BLADIER et la nouvelle directrice du STR de SOUILLAC assistée de Mr DEMOURA Alexandre. Mr DELVERT précise qu'il est nécessaire de solliciter au plus vite l'intervention du SDAIL afin qu'il nous apporte leur conseil pour ce projet.

Accord unanime de l'ensemble du conseil pour les services du SDAIL sur ce projet important pour la commune de LANZAC qui devra être réalisé en plusieurs tranches.

Questions diverses.

- **Colis des aînés** : Christian DIAS et Philippe MORIZE proposent de faire évoluer la distribution et/ ou l'invitation au repas aux résidents fiscaux non-inscrits sur les listes électorales de Lanzac. En effet, des personnes résidant sur la commune de Lanzac ne seraient pas retenues sur la liste des bénéficiaires ; Mr le Maire propose de faire le point sur le nombre de personnes concernées et de les ajouter si nécessaire pour les prochaines manifestations.
- **Mise à jour du fichier GPS** : Patrick BERNARD, demande quand aura lieu la mise à jour des fichiers GPS avec les nouveaux noms de route.

Mme GUITOU informe qu'elle est intervenue plusieurs fois auprès du SDAIL à ce sujet et à même contacter la Présidente Mme DEVIERS.

Mr le Maire rappelle que c'est aux organismes de géolocalisation de faire les mises à jours.

- **Traversée du bourg** : Alain DELVERT nous informe que l'architecte paysagiste du département viendra faire une première rencontre dans le cadre des travaux envisagés concernant l'aménagement de la traversée du bourg et de la place de l'église. Monsieur Le Maire rappelle qu'il faut avancer sur la réflexion des travaux de la traversée du bourg, afin de se positionner comme candidat sur l'Appel à Manifestation d'Intérêt ouvert par le département du LOT.

Informations Réunions CAUVALDOR :

Mme GUITOU fait un rapport sur les différentes réunions auxquelles elle a assisté sur les thèmes : Vie Sociale, France Service, Groupe de travail santé, Services à la population.

Fin de séance à 22H30